

Service Intendance

42 rue Jeanne Hachette
69003 LYON

Le service intendance du collège met à disposition une clé d'ascenseur à un élève en fauteuil, en béquille ou en atèle si et seulement si la demande est formulée, sur papier libre, par le responsable légal.

La mise à disposition peut être pour une durée limitée ou pour l'année scolaire.

La clé est rendue à la fin de la durée de la mise à disposition à l'intendance durant le temps de la récréation du matin.

L'élève s'engage à n'être accompagné que d'une seule personne dans l'ascenseur.

En cas de non respect de cette règle, l'élève sera sanctionné et devra rendre la clé.

En cas de perte, la clé sera facturée 10.00 €.

Une deuxième clé ne sera remise qu'après le paiement effectif de la clé perdue.

Sophie OCTRUE

Adjointe gestionnaire

